



COMMUNE DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

SOMMAIRE

I. Le cadre général du budget	1
II. La section de fonctionnement	1
III. La section d'investissement	1
IV. Les réalisations de l'exercice 2021	2
Dépenses de fonctionnement par chapitre – année 2021	2
Recettes de fonctionnement par chapitre – année 2021	3
Dépenses d'investissement par chapitre – année 2021	3
Recettes d'investissement par chapitre – année 2021	3
V. L'état de la dette	4
VI. Le compte administratif du budget annexe Ecotaxe	4

Introduction

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune : <https://saintclementdesbaleines.fr/>

I. Le cadre général du budget

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public, le responsable de la trésorerie de Saint-Martin-de-Ré.

Les comptes administratifs seront votés lors de la séance du conseil municipal du 22 mars 2022.

II. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des biens communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de service, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

III. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme qui contribue à accroître le patrimoine de la collectivité.

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépense : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : les subventions d'investissements perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le FCTVA qui est une compensation de l'Etat à la commune à un taux de 16 % des dépenses réelles d'investissement, les recettes dites patrimoniales telles que la taxe d'aménagement perçue sur les permis de construire accordés, l'excédent de fonctionnement capitalisé

IV. Les réalisations de l'exercice 2021

Dépenses de fonctionnement par chapitre – année 2021

Chapitre	Principaux postes	Budget	Réalisé	% Réalisation
011	Charges à caractère général - Eau, électricité, carburants, fournitures d'entretien, maintenance, primes d'assurances -Frais d'affranchissement, télécommunications, cotisations diverses	540 118.00	447 563.43	83 %
012	Charges de personnel et frais assimilés - Salaires et charges du personnel communal	647 850.00	619 293.97	96 %
014	Atténuations de produits - Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	46 600.00	36 095.00	78 %
65	Autres charges de gestion courante - Indemnités des élus, contributions au SDIS, SIVOS, ALSH, subventions aux associations	224 010.00	197 933.67	88 %
66	Charges financières - Intérêts des emprunts	37 500.00	34 360.96	92 %
67	Charges exceptionnelles - Aide exceptionnelle	2 877.00	2 847.00	99 %
022	Dépenses imprévues	30 495.00	/	
023	Virement à la section d'investissement	345 775.43	/	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 084.57	38 084.57	100 %
	TOTAL DEPENSES	1 913 310.00	1 376 178.60	72 %

Recettes de fonctionnement par chapitre – année 2021

Chapitre	Principaux postes	Budget	Réalisé	% Réalisation
013	Atténuations de charges - Remboursement de salaire	25 000.00	20 528.37	82 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses - Recettes occupation du domaine, aire camping-cars, concession cimetièrre, location des salles	56 100.00	81 455.40	145 %
73	Impôts et taxes - Impôts locaux, droit de place marché, taxe sur les droits de mutation	1 181 000.00	1 333 716.18	113 %
74	Dotations, subventions et participations - DGF, dotations Etat, participation du Département aux frais de fonctionnement de la zone du Phare	323 800.00	283 060.48	88 %
75	Autres produits de gestion courante - Loyers des immeubles, zone de mouillage, redevance aire de loisirs	76 010.00	68 777.19	90 %
76	Produits financiers (parts sociales banque)	10.00	10.58	105 %
77	Produits exceptionnels	251 390.00	255 718.44	/
002	Excédent de fonctionnement reporté	/	/	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	/	/	/
	TOTAL RECETTES	1 913 310.00	2 043 266.64	107 %

Dépenses d'investissement par chapitre – année 2021

Intitulé	Budget	Réalisé	% Réalisation
Déficit antérieur reporté	270 624.41	270 624.41	100 %
Remboursement du capital de la dette	167 500.00	145 890.85	87 %
Dépenses d'équipement	1 082 841.19	534 624.11	49 %
Autres immobilisations	78 708.85	16 228.36	21 %
TOTAL DEPENSES	1 599 674.45	1 011 601.03	63 %

Recettes d'investissement par chapitre – année 2021

Intitulé	Budget	Réalisé	% Réalisation
Virement de la section de fonctionnement	345 775.43	/	/
Excédent de fonctionnement capitalisé	696 479.37	722 515.48	104 %
Subvention d'équipement	8 885.08	11 657.08	131 %
Emprunt et FCTVA	430 000.00	313 270.00	73 %
Produits des cessions	8 000.00	0.00	0 %
Opérations patrimoniales	110 534.57	48 613.93	44 %
TOTAL DEPENSES	1 599 674.45	738 299.12	46 %

V. L'état de la dette

Au 31 décembre 2021, l'en-cours de la dette s'élève à 2 329 835.86 €

Le ratio de capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre sa dette par mobilisation de la totalité de son épargne brute annuelle.

La capacité d'épargne et de désendettement

RECETTES REELLES	2 043 266.64
- DEPENSES REELLES (hors intérêts de la dette)	1 341 817.76
EPARGNE BRUTE	701 448.88

ENCOURS DE LA DETTE au 31/12	2 016 985.86
AMORTISSEMENT ANNUEL DE LA DETTE	165 419.74
(1) CAPACITE DE DESENDETTEMENT	2.88 soit 2 ans 10 mois
(2) DUREE DE VIE MOYENNE DE LA DETTE	12 ans

- (1) Capacité de désendettement = encours de la dette / épargne brute
*Une note inférieure à 5 est un signe d'endettement faible.
Une note supérieure à 5 et inférieure à 10 est un signe d'endettement moyen
Une note supérieure à 10 est un signe d'endettement fort.*

- (2) Durée de vie moyenne de la dette = encours de la dette / amortissement en capital de la dette

VI. Le compte administratif du budget annexe Ecotaxe

Le budget annexe Ecotaxe retrace les mouvements comptables liés à l'usage de la part d'écotaxe (passage du pont de Ré) versée à la commune et devant être utilisée principalement pour des projets de préservation et de valorisation de l'environnement

BUDGET ANNEXE EN € FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	76 763.84
Charges de personnel et frais assimilés	0.00
Atténuations de produits	0.00
Autres charges de gestion courante	0.00
Charges financières	0.00
Autres charges	0.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
TOTAL DEPENSES	76 763.84
Résultat reporté	17 479.35
Produit des services, vente	0.00
Produit des taxes	69 721.00
Autres produits	0.00
Opérations d'ordre	0.00
TOTAL RECETTES	87 200.35

BUDGETS ANNEXES EN € INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement reporté	0.00
Emprunts et dettes assimilées	0.00
Charges d'immobilisation	13 955.12
Opérations d'ordre	0.00
TOTAL DEPENSES	13 955.12
Excédent d'investissement reporté	14 589.76
Dotations et fonds divers	0.00
Opérations d'ordre	0.00
TOTAL RECETTES	14 589.76

Fait à Saint-Clément-des-Baleines, le 22 mars 2022

Le Maire, Lina BESNIER